Publié par:
REISO.org
REVUE D'INFORMATION SOCIALE

Le budget, outil de contrôle ou d'émancipation?

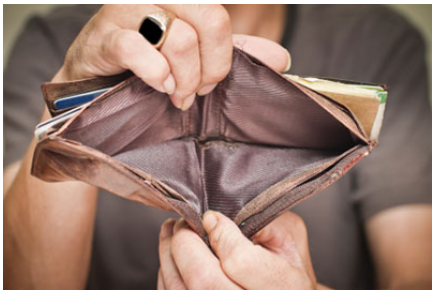

GraytIn / iStock

Pour résoudre les problèmes financiers de leurs usager-ère-s, la majorité des assistantes sociales recourent au budget comme outil d'intervention. Une recherche a évalué les avantages et les limites de son utilisation.

Par ***Sophie Rodari*** et ***Laurence Bachmann***, sociologues, Haute école de travail social, HETS Genève, HES-SO

Comment le budget est-il employé par les assistantes sociales (AS)[1] et à quelles fins ? Quelles en sont les avantages et les limites ? Ce sont les questions auxquelles nous nous proposons de répondre sur la base d'une recherche consacrée au rapport à l'argent dans le travail social[2].

Le budget permet avant tout un bilan en vue d'évaluer la stabilité de la situation, un préalable essentiel aux yeux des AS pour élaborer une prise en charge adéquate et, in fine, si les conditions économiques sont remplies, envisager un plan de désendettement. « On a des gens qui savent plus où ils en sont, qui viennent avec leur sac de factures. On a déjà un tri à faire. Et il y a des gens qui ont une idée de ce qu'ils ont comme recettes, ce qu'ils ont comme dépenses, mais ce ne sont pas des chiffres précis. C'est une estimation : "Oui c'est dans les quatre cents francs" disent-ils. Donc on fait un budget avec eux, pour voir un peu où ils en sont.»

L'ajustement et la confrontation

Cette préoccupation de stabilité est forte parmi les professionnelles confrontées aux personnes endettées. Pour comprendre sa prégnance et ses effets dans la relation d'aide, rappelons que la résolution des problématiques financières passe par des procédures juridiques et administratives, parfois longues, qui structurent la prise en charge sociale. Retrouver un équilibre non seulement financier, mais également personnel et professionnel : ces finalités sont essentielles pour les AS, car elles distinguent leurs accompagnements de ceux d'acteurs financiers qui focalisent leurs interventions sur le remboursement des créanciers. Cette attention à la perspective d'une restauration de la qualité de vie des usager-ère-s donne du sens à leurs interventions, car les AS se disent conscientes des « sacrifices » et des « restrictions » économiques par lesquels les bénéficiaires passeront pour

stabiliser leurs finances, voire épurer leurs dettes.

Dans cette quête de stabilité, d'autres fonctions sont associées au budget. Il permet aussi la confrontation des personnes à leur réalité financière actuelle, quand elles s'adressent à un service social. « Le budget est un outil primordial pour confronter les gens. C'est la première chose que je fais avec les usager-ère-s. Je peux alors montrer aux personnes que leur budget n'est pas suffisant, en détectant les grosses dépenses. Par exemple, si une assurance voiture est élevée, je repère que c'est une voiture coûteuse. S'il y a des leasings, cela peut aussi expliquer qu'il sera difficile de rembourser les dettes. » Dans cette approche de l'accompagnement social, l'examen des finances sert aussi à orienter la prise en charge, comme le relève l'AS de Monsieur R. qui a contracté un leasing pour l'achat de sa voiture destinée à son usage personnel. Elle lui a expliqué les options et les risques. Monsieur R. a alors décidé d'abandonner son leasing et un échéancier a été établi pour liquider cette dette.

L'autonomie et les «choix» personnels

Une autre fonction attribuée au budget est l'évaluation de l'autonomie : « On évalue aussi la capacité de la personne à faire elle-même un budget. »[3] L'autonomie de l'usager-ère dans sa gestion financière est un critère essentiel qui découle de cette confrontation à sa situation financière et administrative. Elle renseigne l'AS sur les capacités et le sens des responsabilités de la personne pour effectuer ses paiements et être à jour administrativement. Cette mobilisation conjointe des compétences et de la responsabilité est soutenue par les conseils des AS. « Ce sont eux qui restent acteurs. On essaie de les aider à mettre les priorités dans leur budget, s'ils sont un peu perdus. Nous, on est là comme des tuteurs pour une plante, mais au bout d'un moment cette plante n'a plus besoin d'un tuteur. Le but c'est qu'ils retrouvent leur autonomie. »

Les AS qui insèrent une approche budgétaire des ressources et des dettes dès la demande initiale d'intervention disposent à travers l'examen budgétaire d'une vue d'ensemble des situations. Plusieurs options de prise en charge sont alors envisagées. Ces options nous ont toujours été présentées comme des « choix » restitués aux usager-ère-s et sur lesquels ils et elles sont appelé-e-s à se déterminer au fur et à mesure de l'évolution de la résolution de leurs problématiques financière. « Le budget est un outil de conscientisation sur les dépenses et les besoins, pour que la personne puisse réfléchir à la direction qu'elle prend. Jamais je ne me permettrais de dire qu'il faut laisser la voiture ou couper le téléphone. Mais voilà : "Voyez votre budget. Voyez le poste voiture, il est plus important que le poste d'assurance maladie, que vous ne payez pas. Donc c'est votre choix, mais si vous voulez qu'on fasse un bout de chemin ensemble, il faudra faire un effort sur ce poste-là". »

Sous le minimum, les demandes d'aide

L'usage du budget comme support à l'intervention n'est pas pertinent dans les situations de personnes endettées qui ne disposent pas du minimum vital prévu par les lois cantonales sur l'aide sociale. Comme révélateur des inégalités sociales et économiques persistantes, le budget sert alors d'étalon de mesure à l'obtention de droits sociaux. « Je ne fais pas systématiquement de budget, car je vois rapidement quand l'argent manque et que je dois défendre leurs droits, ce n'est alors pas nécessaire de regarder précisément. J'ai de l'expérience. Par contre, quand j'en fais un, je l'utilise pour montrer aux gens où va l'argent, pour qu'ils se rendent compte. Je tâche d'être très « respectueuse » avec les choix d'argent, je ne juge pas, je montre simplement. »

Parfois, l'exploration budgétaire peut s'avérer difficile, voire contre-productive. Elle peut premièrement effrayer les personnes concernées, car elle met l'accent sur leurs potentielles lacunes en matière de règles financières et d'échéances administratives. De plus, à travers cette exploration sont mis à nu des valeurs et des choix personnels, professionnels et familiaux. Certains bénéficiaires craignent un jugement et renoncent parfois à se faire aider, comme l'a également montré Perrin-Heredia[4]. Aux yeux des AS, l'utilité du budget est souvent démontrée sur le

long terme. « C'est vrai que l'on ne peut pas vendre l'assainissement financier comme une partie de plaisir. Mais en même temps, les gens qui rentrent vraiment là-dedans, même si c'est beaucoup de privations, disent que ça les soulage de savoir que le budget courant est assuré. Et s'ils ont un peu plus de mille francs pour vivre, ça leur permet de diminuer leurs dettes et de voir comment elles se réduisent à chaque étape».

Les AS disent aborder le budget une fois la confiance établie avec leurs usager-ère-s. C'est le maître mot employé pour rendre compte de l'établissement d'une relation permettant d'investiguer le budget en limitant le risque d'interruption de la prise en charge. « Donc il y a aussi cet aspect du lien à créer avec la personne avant de pouvoir parler de tabous. Parce que par rapport à leurs dépenses, c'est pas facile d'oser dire qu'ils sortent en boîte, font des cadeaux aux enfants, envoient de l'argent à leur famille ou ont envie de s'offrir un resto. Ça coûte dans le budget. C'est difficile lors de la première rencontre. C'est vraiment au bout de quelques entretiens que l'on peut en parler ». Construire cette confiance nécessite du temps, mais constitue un élément clé de la réussite de l'intervention des AS.

L'évaluation en continu de l'outil

A travers le parcours des personnes aidées, le budget permet de situer l'origine des dettes et de comprendre les difficultés actuelles et les valeurs associées aux usages de l'argent. Par ailleurs, l'identification dans le budget de comportements socialement stigmatisés permet de repérer les ajustements financiers nécessaires pour enrayer la spirale de l'endettement. Les témoignages recueillis dévoilent ainsi des zones de tension dans l'activité quotidienne des AS. Pour inciter au changement, les AS doivent mobiliser leurs bénéficiaires à la résolution de leurs difficultés tout en préservant leurs droits sociaux dans un contexte où les aides publiques sont réduites et le retour à l'emploi stable incertain[5]. Les AS doivent ainsi continuellement apprécier le sens et la portée de cette mobilisation autour du budget, afin que celle-ci soutienne effectivement les bénéficiaires dans le respect de leurs capacités d'agir.
« Quand elle a vu le budget que je lui montrais, elle a pensé qu'elle n'allait jamais s'en sortir, jamais réussir. Alors je lui ai dit : "Ce n'est pas une question de jugement, c'est juste de voir les dépenses. Il faut les noter sur un mois. Et si ça ne tourne pas, on peut solliciter des aides". Elle a pris conscience qu'elle avait de grosses dépenses personnelles. Nous verrons au prochain rendez-vous si elle a pu analyser certains postes. »

En conclusion, l'articulation des dimensions juridico-administratives et relationnelles est la caractéristique centrale des interventions en désendettement pour résoudre les difficultés financières des usager-ère-s tout en les insérant dans leurs perspectives de vie. Dans ce cadre, le budget sert à la fois d'instrument de pilotage de l'action et d'évaluation continue de la capacité des bénéficiaires à gérer leurs ressources. Le recours au budget, présenté comme « outil central » par la plupart des AS, structure les étapes de l'accompagnement pour atteindre cet objectif de restauration de l'autonomie économique. Cette structuration de l'intervention prend la forme d'une progressive mise en ordre administrative par une inculcation de nouveaux apprentissages facilitant l'établissement de priorités financières et l'organisation des paiements.

Dans ce cadre, l'usage du budget comme outil d'intervention professionnel est empreint de valeurs et de représentations sur les « bonnes » manières de gérer l'argent : capacités de prévisibilité, de rationalisation, d'anticipation, de sélection et de priorisation. Ces capacités sont d'une part des savoirs inégalement répartis au sein de la population et d'autre part difficilement mobilisables par des personnes fragilisées et ayant peu de perspectives de réinsertion professionnelle. Il incombe dès lors aux AS d'évaluer en permanence l'apport de cet outil d'intervention à la prise en charge des personnes ayant des difficultés financières.

[1] Nous déclinons AS au féminin, car il s'agit en grande majorité de femmes (Keller, 2016).

[2] Rodari, Sophie & Laurence Bachmann. L'attribution d'aide financière aux personnes surendettées. Une analyse sociologique de l'intervention des assistantes sociales et des assistants sociaux à Genève. Etude Ra&D, HES-SO, 2014-2016. https://www.hesge.ch/hets/recherche-developpement/projets-recherche/en-cours/attribution-aide-financiere-aux-personnes

[3] La rédaction de REISO adapte légèrement les citations orales pour leur transcription en version écrite.

[4] Perrin-Heredia, Ana (2016), L'accompagnement budgétaire, un instrument ambivalent des conduites économiques domestiques, dans Sophie Dubuisson-Quellier, Gouverner les conduites, Paris : Presses de Sciences Po, pp. 365-398.

[5] Bachmann, Laurence & Sophie Rodari (2014), « Analyser le travail social. Une approche intégrant l'agentivité et les rapports sociaux », Pensée plurielle, 2/2014 (n° 36), pp.121-132.